



## APPRENTISSAGE ET ALTERNANCE

# L'APPRENTISSAGE ET L'ALTERNANCE, UN BESOIN VITAL POUR L'ENTREPRISE

**L'entreprise use et abuse de plus en plus du recours aux contrats précaires, CDD, intérimaires, pour répondre à la production intensive qu'elle prône au Matériel et dans un souci permanent de baisse des coûts.**

**Pour la CGT, il faut anticiper la transmission des savoirs et des compétences en fixant des objectifs ambitieux de formation d'apprentis et d'alternants au Matériel.**

En quelques semaines et deux sollicitations (bilatérale le 5 septembre/DCI le 9/09), la direction du MATERIEL a prétendu être à nouveau attractive et submergée de demandes d'embauches.

Une rentrée automnale presque extraordinaire pour l'entreprise SNCF qui tranche avec la désorganisation chronique des ateliers de maintenance qu'elle organise et les différents problèmes qu'elle rencontre avec le Matériel Roulant.

La Direction affiche un aplomb dédaigneux lorsqu'elle évoque l'accroissement temporaire des charges dans les ateliers de maintenance. C'est le seul motif qu'elle peut avancer pour avoir recours aux salariés intérimaires. Cela lui permet de réaliser une maintenance à bas coût, seul objectif recherché par nos dirigeants.

Au même titre que les intérimaires ou les Contrats à durée déterminée, les apprentis et les alternants du Domaine MATERIEL souffrent d'une exploitation de leur statut de salariés précaires, poussés par l'obligation de résultats dans leur scolarité mais aussi par l'entreprise pour obtenir de leur part une forte productivité.

L'apprenti, c'est avant tout une graine en germe, d'un futur cheminot consciencieux, réfléchi, technique et organisé. Il connaît bien son environnement, l'atelier et toutes les règles qui régissent sa sécurité. C'est parce qu'il en a appris les rouages depuis son arrivée dans l'entreprise. C'est aussi celui en qui tous les cheminots ont confiance car il a gagné le respect de ses pairs par sa bonne tenue et son écoute attentive.

Pourtant, durant son apprentissage du métier ferroviaire, qu'il a mûrement choisi, il va connaître un véritable parcours du combattant du fait des dégradations commises par l'entreprise SNCF au nom de la rentabilité. Elle porte un nom, c'est la « productivité ».

C'est le même parcours qui attend l'alternant. Et c'est un véritable gâchis car il y a un potentiel énorme chez ces jeunes qui ne peuvent plus se contenter d'une simple lettre de recommandation de leur établissement.

La SNCF les met à contribution afin de résoudre les dysfonctionnements de ses réorganisations. Elle demande à ces jeunes cheminots malléables d'accepter les cadences élevées, les postes multiples et une production accrue.



Les alternants de la SNCF formés, compétents, qualifiés et efficaces, ne peuvent servir plus longtemps de « bouche-trous » à nos établissements de maintenance. Ils ont eux aussi droit à l'emploi au Statut dès la fin de leur contrat d'alternance.

Les propositions de la CGT sont sur la table :

- L'alternance répond à une demande de formation et de mise en place d'un jeune salarié dans l'emploi et apporte des compétences supplémentaires aux salariés. Elle doit offrir et respecter des règles de fonctionnement d'entreprise mettant en œuvre la sécurité physique et mentale des salariés, ainsi qu'une qualité de vie et de travail améliorée ;
- L'alternance doit être ouverte à l'ensemble des métiers de la maintenance ferroviaire ;
- Elle doit préparer et former ces jeunes salariés aux métiers cheminots ;
- Elle ne doit pas être utilisée de façon à couvrir les emplois occupés par des cheminots ;
- L'alternance à la SNCF doit déboucher automatiquement sur une embauche au Statut après réussite des examens car la SNCF a le devoir de recruter les alternants qu'elle forme ;
- Afin éviter l'échec des apprentis et réussir une entrée positive dans le monde du travail, la CGT préconise une intégration dans une équipe équilibrée en nombre, avec un tuteur unique pour chaque apprenti ;
- L'interdiction absolue de travailler seul sur le matériel roulant sans le soutien d'au minimum un cheminot ou de son tuteur ;
- L'absence de notion de rentabilité dans son parcours professionnel d'équipe ;
- Un cadrage pour les tuteurs afin de mieux appréhender le partage nécessaire avec l'apprenti.

La CGT soutient celles et ceux qui donnent tout pour obtenir un diplôme, un emploi et une nouvelle vie.

**La CGT revendique :**

- ✓ **L'embauche de tous les apprentis ayant réussi aux examens ;**
- ✓ **L'embauche des alternants ayant réussi aux examens et souhaitant continuer à travailler au MATERIEL ;**
- ✓ **L'embauche des intérimaires qui le souhaitent ;**
- ✓ **Le remplacement de tous les départs en retraite par des embauches.**

**Il est donc possible, voire nécessaire, d'embaucher dans notre entreprise et d'offrir cette possibilité aux apprentis, aux alternants et aux salariés précaires à la recherche d'un emploi stable.**

**La CGT exige que l'entreprise utilise cette main d'œuvre qualifiée, motivée et désireuse d'apprendre pour les besoins de renouvellement et d'extension des postes de travail.**